

## Transparence: les commissaires européens rechignent à publier leurs frais de déplacement

PAR LUDOVIC LAMANT  
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 10 AOÛT 2017

Jean-Claude Juncker, le patron de la Commission, se trouve épinglé pour un bref voyage officiel à Rome avec son équipe, qui a coûté près de 27 000 euros en février 2016. Une ONG mène la bataille pour forcer la Commission à dévoiler l'intégralité des dépenses de mission, au nom du contrôle de l'argent public.

**Bruxelles (Belgique), envoyé spécial.**– Les frais de déplacement des 28 commissaires européens se sont élevés à presque 500 000 euros au cours des deux premiers mois de l'année 2016, selon des documents que l'exécutif bruxellois rechignait, depuis des mois, à publier.

Sous la pression d'une **ONG espagnole**, la Commission européenne a consenti à communiquer fin juillet l'intégralité des frais de déplacement de ses dirigeants. Mais Jean-Claude Juncker et son équipe ont choisi de limiter cet exercice de transparence sur l'utilisation de l'argent public à deux petits mois, précisant qu'ils jugeaient cette proposition « *fair* » (« juste »).

En janvier et février 2016, les commissaires ont participé à pas moins de 261 voyages officiels. En moyenne, le coût d'une mission (transports et hébergement) reste modeste : il s'élève à 1 886 euros, selon les calculs de l'hebdomadaire belge (flamand) *Knack*, qui est le premier, le 8 août, à avoir publié ces chiffres.

Mais quelques déplacements présentent tout de même des coûts pour le moins étonnants. Un voyage officiel de la cheffe de la diplomatie européenne, l'Italienne Federica Mogherini, à Bakou en Azerbaïdjan, a coûté quelque 75 000 euros aux contribuables européens.

Quant au déplacement de deux jours de Jean-Claude Juncker à Rome, sur la même période, il est chiffré à presque... 27 000 euros.



Jean-Claude Juncker, le président de la Commission, lors de sa visite d'État à Rome, le 26 février 2016 © EC.

Interrogée par plusieurs médias – dont Mediapart – sur l'origine de ces coûts, la Commission explique que ces dépenses sont dues à l'utilisation d'avions-taxis, c'est-à-dire des avions spécialement affrétés pour la Commission par des compagnies privées. La technique est légale, et bien prévue au sein du **code de conduite** des commissaires : ils sont autorisés à utiliser ces avions-taxis, soit pour des raisons de sécurité, soit tout simplement lorsqu'il n'y a pas d'avions commerciaux disponibles pour relier la destination en temps et en heure, en prenant en compte leurs contraintes d'agenda (*écouter l'intervention de la porte-parole de Juncker, mercredi midi à Bruxelles*).

Dans le cas du déplacement de Mogherini par exemple, l'Italienne, qui a voyagé avec une délégation de six personnes, a relié Bakou depuis Bruxelles, puis Erevan en Arménie, avant de rejoindre la Belgique, le tout en deux jours. Impossible de le faire avec des lignes commerciales traditionnelles, explique-t-on du côté de la Commission. Quant à l'aller-retour de Juncker à Rome pour un peu moins de 27 000 euros, l'exécutif explique qu'ils étaient neuf à voyager avec le président – ce qui revient donc à légèrement moins de 3 000 euros par personne (ce qui reste tout de même très supérieur aux tarifs des compagnies classiques...).

D'avantage que les coûts de ces déplacements, c'est surtout la réticence de la Commission européenne à faire la lumière sur ces chiffres qui surprend. Ces quelques documents sont le résultat d'une campagne engagée depuis l'automne 2016 par une ONG espagnole, **Access Info**, qui défend le droit d'accès à l'information. Dans son bras de fer avec

